

Réunion CRIE - RID 13/04/2023

Présences du CRIE : Gatien (CRIE Mouscron), Sabine (Anlier), Annick (CRIE Namur - Empreintes), Catherine (Fourneau Saint Michel), Aurore (Mariemont), Magali (Eupen), Christophe (Villers-la-Ville)

Animateur : Tof

PV: Tof et VR

A retenir pour la suite :

1. Clarifier ce qu'on ne fera jamais en tant que fédération (mais sur base de demandes explicites des CRIE)
2. Avoir des moments de dialogue programmés entre RID et CRIE
3. Présence des CRIE dans le CA du RID, avec mandat explicite de représentation du réseau des CRIE
4. Faire remonter les demandes, les frustrations, dès qu'elles apparaissent (dans les deux sens)

5. Introduction par Tof:

- Pourquoi Tof et pas Joëlle à cette réunion : Tof va reprendre la direction du Réseau IDée dès juillet
- Cette réunion , initiée par le RID, fait suite à un mail récent de Christophe Rousseau concernant l'inutilité du questionnaire de l'état des lieux du secteur et sur le fait que le RID ne défende pas suffisamment les CRIE (opinion qui selon lui serait partagée par plusieurs coordinateurs de CRIE)
- Objectifs de la rencontre : entendre les besoins et attentes de chacun (des CRIE envers le RID, surtout, mais aussi du RID envers ses membres) ; rappeler aussi ce que nous avons déjà fait, ou pas fait, comment on l'a fait et aussi pourquoi
- J'aimerais que nos échanges soient ouverts et constructifs. Ce que j'assure c'est que chacun au RID fait de son mieux, a envie que toutes les assos - et en particulier les CRIE - aient envie de faire partie du RID et se retrouvent dans nos actions. Ça passe par ces moments d'écoute et de mise au point. Travailler dans la confiance.

6. Tour de table

**Quelles seraient les critiques mais surtout les demandes à formuler auprès du RID?
Et comment fait-on pour ne plus rencontrer ce genre de problèmes?**

- **Magali** : parole en tant qu'animatrice. Germanophone - site qu'en français - pas bilingue. Vois surtout le RID dans la promotion des activités, qui pour eux n'est pas très utile puisque principalement en anglais. Défense des crie ? C'est un Crie à part car lié à la Communauté germanophone. Bien garder les deux décrets.
- **Annick** : point de vue biaisé car a bcp de contacts avec RID - malle / animation / BE / Très fluide pour elle. Défense du secteur : pas d'avis car elle débarque.
- **Gatien** : 3 attentes/besoins :
 - 1) difficulté de défense du secteur de l'ErE : pas le sentiment que le RID le fait, ni Canopea. Du coup personne ne défend. J'aimerais que vous osiez plus le rapport de force. L'impression que Jv n'aime pas ça. Oser dire « Attention il y a tel article du décret qui n'est pas respecté, vous devez le respecter ». Et le faire respecter. Ce pourrait être plus revendicatif, plus fort. Et plus souvent. Le sentiment que c'est un truc dans lequel vous n'êtes pas à l'aise. il y a un trou qui n'est pas couvert, pour les CRIE mais aussi pour tout le secteur.
 - 2) L'autre aspect: déçu de la façon dont vous avez travaillé le décret. Tant dans l'animation que dans l'agenda. Il y a eu des défaillances dans l'animation, pas de plan d'actions, on ne pouvait donc pas se projeter. En tant que fédération, on aurait dû by-passer certaines demandes du cabinet et fixer notre propre agenda, avoir un plan d'actions. Déterminer un agenda de secteur + un espace de travail partagé. Ce cafouillage m'a fait abandonner. Mais je suis conscient que la participation est difficile.
 - 3) Il y a eu une vraie tension CRIE-RID du fait que dans notre charte il y a une obligation de réseauter sur le terrain, avec des gens qui font des choses proches de nous. Comme un ressenti que les Crie allaient faire l'anim' du secteur à la place du RID. Ça s'est cristallisé avec l'asbl Réseau des CRIE > RID aurait eu l'impression que la demande serait que le RID fasse plus « fédération » et moins réseau.
- **Sabine** (Anlier) : Est nouvelle et ne connaît pas bien le RID si ce n'est pour les cotisations, offres d'emploi, la réponse au questionnaire. En éducation permanente, il y a la Fesefa : j'en connais beaucoup plus sur la Fesefa et vient d'apprendre que le RID est une fédération.
- **Catherine** (CRIE FSM): récente aussi, ne connaît pas bien l'action du RID au niveau de la fédération mais a participé à l'un ou l'autre moment d'échanges. Animation réseau / contenu - agenda (promo de leur activité : pas besoin car très local) - n'irait pas pour le côté fédération
- **Aurore** (CRIE Mariemont): ok agenda / ressource / pas assez de défense du secteur; + mordant; ressenti toujours cette rivalité car manque de compréhension de ce chacun fait - ancienne rivalité - clarifié les rôles / les besoins et forces de chacun. Je l'ai ressenti très fort au moment de la création de l'asbl réseau CRIE (or l'idée était juste de faire des économies d'échelle, meilleure coordination). Demande qu'on puisse co-exister.
- **Christophe R** : partage le même ressenti que Gatien. Animation de réseau: ça fonctionne bien. Accompagnement/conseil juridique: ça roule. Là, où je suis déçu c'est sur la défense du secteur. J'attends du RID qu'il fasse un rôle de syndicat: qu'il s'alimente auprès de la base et puis défende les idées de la base, même si ce n'est pas ses propres idées. Un peu plus virulent. Par exemple demander que les assos wallonne puissent demander des subventions à BE.

Sur le décret: position ambiguë du RID, à tel endroit on reste dans la demande du cabinet, mais à tel autre on va défendre le secteur en fonction de ce qui vous intéresse et de vos priorités (par exemple pour le soutien aux petites assos). Etre davantage du bas vers le haut. Pas senti dans un processus de défense du secteur. On aurait dû en séance valider le texte remis au cabinet, et pas prendre des éléments pour nourrir le texte avec le CA. Vous avez ouvert à tout le monde, mais on aurait dû soumettre le texte au GT avant de l'envoyer à Tellier.

Les éléments qui auraient dû passer :

- Fédération des CRIE: on l'a évoqué en séance, personne ne s'est opposé, puis ça ne se retrouve pas dans le texte.
- On ne voulait pas jouer le rôle d'une 3e fédération mais être reconnu comme fédération des CRIE
- Défenses des assos existantes plutôt que des assos nouvelles

Par ailleurs, dans mon équipe, ils se demandent la plus value d'être membre puisque n'importe qui peut participer à vos activités.

Eléments de réponses du RID:

Tof : globalement, j'entends une mauvaise compréhension de ce qu'on fait chacun. Et j'ai l'impression qu'il y a une part de représentations erronées, et qu'en réalité, en grosse majorité, on souhaite la même chose, et on va dans la même direction.

Concurrence des CRIE:

- Tof : on ne voit pas du tout les CRIE comme des concurrents qui nous « piquent notre travail de réseautage ». Au contraire : à coté des « grosses Rencontres », ça fait déjà un petit temps qu'on songe à organiser des moments d'échanges plus locaux, plus fréquents et plus légers, en collaboration avec des CRIE, un peu comme les "midis de l'ErE" d'Empreintes. Donc on voit plutôt des possibilités de partenariats, des inspirations. Tant mieux si il y en a qui réseautent en dehors de nous. L'important c'est de communiquer entre nous pour avancer dans le même sens et en complémentarité.

Travail politique:

- Tof : j'entends un souhait d'à la fois plus d'actions de plaidoyer et de défense, et aussi une défense plus forte, moins consue. Je rejoins: le rapport de force n'est pas dans la culture du RID, ni dans celle du secteur. Mais il faut mesurer ce qu'on y gagnerait/perdrait, au cas par cas. On doit en effet évoluer en la matière. Mais on doit aussi être alimenté par nos membres, qui ne le font pas bcp et pas facilement. Par contre, pour la quantité d'actions, on en fait déjà bcp au vu de nos moyens.
- uniquement sur les aspects fédé: un ETP en plus en fédé (+ Damien et Joelle), qui se donne à 150%, qui tente d'anticiper le plaidoyer: un an à l'avance, 3 journées de co-construction pour le mémorandum (avec faible participation), lettre aux parlementaires, lettre pour l'indexation (spontanément, pas de demande explicite du

terrain), pour l'énergie... Sans compter le service juridique (30 en 2022), les lieux de concertation, etc.

- + aide aux membres qui en font la demande: récemment Adalia (perte d'une grosse partie de leur subside), Cuisine sauvage (TVA). Mais faut demander...
- + Etats des lieux (et si tout le monde ne répond pas, difficile de défendre de manière précise. Ex: diminution de l'emploi)
- On a peu de moyens par rapport aux grosses fédé sectorielles. Vous ne payez que 35 ou 80€/an. On n'est pas un syndicat > Christophe R: une autre approche est d'augmenter les cotis à 500 pour pouvoir engager une personne dédiée.
- On parle de solidarité, de coopération, d'engagement, parfois je sens une tendance inverse

Décret:

- Tof rappelle le mode de fonctionnement **démocratique** autour du décret: on travaille en GT (ouvert à tous) pour sentir les tendances en termes de demandes et de refus, on travaille entre les GT car parfois demande urgente du cabinet, on fait chaque fois des A-R avec le GT pour être sur des orientations prises. On informe le CA, qui est pour nous l'organe décisionnel (car démocratiquement élu par l'AG), les CA ont tjs suivi le GT. On part vraiment de la base, on n'a rien inventé, on n'a pas d'agenda caché.
Transparence : 2 séances d'info pour tous nos membres avec invitation de rejoindre la démarche + articles dans Infor'idée.
- **PV**: Dès le début, demande de rédaction PV tournante mais personne n'a pris ça en charge n'a pris cela en charge. C'est lié à la charge de travail > Bcp de réunions: GT + réunions entre = 50 réunions; ça fait bcp de pv, on n'arrive pas à suivre (rythme imposé par le cabinet).
- **ce que le RID défend dans le décret** : indexation, financement structurel sur 6 ans, reconnaissance + financement en même temps; simplification administrative,.. On ne défend pas plus les nouvelles assos que les anciennes. Les CRIE sont des acteurs super importants pour nous. Mais pour nous il doit y avoir de la place et une reconnaissance pour les autres assos, y compris les nouvelles, si elles font du bon boulot.
> Gatien: la difficulté aussi c'est l'enveloppe fermée, et indexation: ça pose le cadre: faire des nettoyages de ceux qui n'ont rien à y faire, accueillir certaines qui devraient vraiment y être. Mais pas vouloir faire entrer toutes les assos, car sinon c'est forcément moins pour les existants. ça c'est une position de secteur. J'ai pas de prblm à ce que ça secoue et que les branches mortes tombent. Mais on aurait pu dire: si enveloppe fermée, alors ok pour une ou deux. Et les autres attendrons plus de moyens.
> Damien: tout a évolué, le sur quoi travailler, le planning. Au départ : enveloppe fermée, on protège l'acquis. Puis ça évolue: la reconnaissance octroie le financement à tous ceux qui sont reconnus: donc là on dit stop. C'est là que le cabinet dit : on va essayer de trouver de l'argent ailleurs. A partir de là le cabinet a trouvé de l'argent, dans le fond de l'environnement, pour les nouvelles assos, donc ça ne menace pas les anciennes.

> Gatien : sachant ça je comprends mieux et c'est ok pour moi. On peut avoir des prises de positions surdimensionnées car on est pas informé au même moment que vous. Peut-être un petit mail avec un état des lieux qui te remet à niveau.

- **Décret des CRIE:** On aurait pu anticiper et voir avec les CRIE si enjeu de le mettre dans le paquet décret ou pas > est-ce que vous auriez voulu qu'on intègre la révision du décret des CRIE dans celui sur le décret de reconnaissance enviro?
- **Reconnaissance du réseau CRIE comme fédération :** on l'a découvert par hasard, ça aurait été plus judicieux d'en débattre réellement en GT, de comprendre pourquoi c'était important pour les CRIE et pourquoi c'était embêtant pour le RID. ça aurait peut-être permis de trouver une solution qui convienne à tout le monde. Pourquoi on n'était pas d'accord:
 - si CRIE reconnu, alors aussi fermes d'animation, parc naturels, contrats de rivières... au minimum 6 fédérations dans le décret
 - besoin de ne pas multiplier les interlocuteurs > pour plus de clarté et de représentativité: on préfère une voix qui porte tout le secteur, de façon démocratique, plutôt que de diviser en X interlocuteurs qui défend chacun son pré carré (une spécificité chez nous: on ne se substitue pas à nos membres, l'inverse devrait être vrai).
 - la méthode: en parler entre nous avant de vouloir le faire passer aux politiques. On veut de la concertation; qu'on comprenne ce que chacun à y perdre et à y gagner

> Gatien: pas de volonté de jouer le secteur, mais que l'asbl aie une reconnaissance plus forte. L'idée d'une fédé en tant que réseau des CRIE c'est aussi d'avoir du temps pour être là où on doit être (par exemple dans le CA du RID), donc des moyens > ne pas se focaliser sur cette demande.

Plus value d'être membre:

- Tof rappelle ce que le RID trouve comme plus value de se faire membre: visibilité (sur le site, dans Symbioses), moments d'échanges, et fédération. Surtout c'est de s'ouvrir à d'autres acteurs du secteur, construire une parole commune, échanger nos pratiques. Le RID, c'est d'abord ce que chacun y met. Ce n'est pas une posture: je paie pour cela donc j'ai droit à ça et peux consommer ça. C'est je co-construis, je partage mes infos, je participe... (voir [charte des membres](#), signée par chaque assos)

A retenir pour la suite :

- Clarifier ce qu'on ne fera jamais en tant que fédération (mais sur base de demandes explicites des CRIE)
- avoir des moments de dialogue programmé entre RID et CRIE
- aussi présence des CRIE dans le CA du RID, avec mandat explicite de représentation du réseau des CRIE
- faire remonter les demandes, les frustrations, dès qu'elles apparaissent (dans les deux sens)